CGU POUR LES PROFESSIONNELS (SHADOW BUSINESS SOLUTIONS)

Introduction

Les présentes conditions (les « Conditions Shadow Business Solutions » ou les « Conditions ») régissent l'utilisation des biens et services de la gamme Shadow Business Solutions proposés par la société SHADOW, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 151 rue Saint Denis 75002 Paris au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 891 586 299 (ensemble les « Services »), notamment l'accès aux services de Shadow Business Solutions donnant accès par abonnement à un ordinateur distant, ainsi que la navigation sur les sites internet shadow.tech et l'ensemble des autres sites internet de la société SHADOW (les « Sites »). Elles constituent un contrat entre SHADOW et tout client professionnel ayant souscrit aux Services (le « Client ») (ensemble, les « Parties »). L'acceptation de ces Conditions Shadow Business Solutions, ainsi que de la Politique de Confidentialité et des conditions tarifaires ou du Bon de Commande est une condition de l'accès aux Services.

Certains Services proposés par SHADOW pourront le cas échéant faire l'objet de conditions particulières, qui viendront, une fois acceptées par le Client, compléter ou modifier les présentes Conditions Shadow Business Solutions et prévaudront sur celles-ci, s'agissant des Services concernés.

Définitions

Pour la compréhension et l'interprétation des termes contenus dans les présentes Conditions Shadow Business Solutions, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel, et à moins que le contexte nécessite qu'il en soit autrement ou que cela soit indiqué expressément, les Parties décident de s'en référer aux définitions suivantes :

« **Actifs de Propriété Intellectuelle** » désigne les œuvres de l'esprit protégées par les dispositions du droit français et international de la propriété intellectuelle et notamment les Sites et les Logiciels.

« **Applications Tierces** » désigne des logiciels, applications, sites web et services de tiers intégrés dans les Services ou pouvant être accessibles, acquis ou souscrit par l'intermédiaire des Services.

« **Compte Client** » désigne le compte personnel du Client accessible au moyen d'un identifiant d'accès et d'un mot de passe.

« **Conditions Shadow Business Solutions** » ou « **Conditions** » désigne le présent contrat conclu entre le Client et SHADOW.

« **Date de Commencement de l'Abonnement** » désigne la date de mise en service de l'ordinateur distant Shadow®.

« **Données** » désigne l'ensemble des données transmises à SHADOW par le Client, comme indiqué au paragraphe « Données et contenus du Client ».

« **Logiciels** » désigne l'ensemble des logiciels mis à la disposition du Client par SHADOW dans le cadre des Services.

« **Période d'Abonnement** » est défini au paragraphe « Shadow : abonnement ».

« **Services** » désigne l'ensemble des prestations, biens ou services proposés par SHADOW au Client, et régis par les présentes Conditions Shadow Business Solutions.

« **Terminal Tiers** » est défini au paragraphe « Shadow ».

Capacité

Le signataire des présentes sera réputé en vertu du mandat apparent, détenir tous les pouvoirs permettant de contracter et donc d'engager le Client. Par conséquent la signature des Conditions Shadow Business Solutions sera réputée définitive.

Documents nécessaires à la souscription des Services

Dans le cadre de la souscription d'un Service, SHADOW peut demander au Client de lui fournir tout document relatif à l'identification de son existence tel que l'extrait K-bis, ainsi qu'à sa situation juridique ou financière.

SHADOW se réserve la possibilité de refuser la prestation de tout Service à un Client, notamment si celui-ci a été déclaré en cessation de paiement ou si SHADOW juge qu'il présente des garanties insuffisantes.

Shadow

SHADOW propose notamment à ses clients Shadow Business Solutions un Service d'accès à un ordinateur distant destiné aux entreprises et aux utilisateurs professionnels, dénommé Shadow®, et généralement proposé selon un mécanisme d'abonnement, sauf conditions particulières convenues dans le cadre de la souscription.

Cet ordinateur fonctionne de manière similaire à un PC traditionnel : le Client y intègre ses propres logiciels, données et contenus, qu'il retrouve à chaque fois qu'il se connecte à sa machine. Il peut y associer ses périphériques compatibles (imprimante, manette de jeu, etc.).

Shadow® est accessible par le biais d'appareils divers (PC, tablette, téléphone mobile, smart TV) (un « Terminal Tiers ») fonctionnant sous un système d'exploitation pour lesquels SHADOW a développé un logiciel (désignés ensemble les « Logiciels »).

Au plan technique, les inputs du Client (frappes au clavier, mouvements de souris, etc.) sont transmis depuis le Terminal Tiers vers les serveurs informatiques de SHADOW, qui traitent l'information reçue et renvoient au Terminal Tiers un signal lui permettant d'afficher l'image et de diffuser le son correspondant sur l'écran du Client. Il est donc impératif pour le fonctionnement de Shadow® que le Client soit connecté à Internet, ladite connexion étant intégralement aux frais du Client.

Shadow : abonnement

Sauf condition particulière convenue dans le cadre de la souscription du Service, la durée de l'abonnement choisie par le Client sera décomptée depuis la date de mise en service de son ordinateur distant Shadow® (la « Date de Commencement de l'Abonnement »).

L'abonnement se poursuivra depuis la Date de Commencement de l'Abonnement, pour la période indiquée lors de la souscription (la « Période d'Abonnement »).

Sauf indication contraire dans le cadre de la souscription du Service, et à moins que le Client n'ait résilié son abonnement, au moins dix (10) jours avant son terme par courriel à l'adresse supportb2b@shadow.tech ou si possible dans l'espace client, celui-ci sera renouvelé automatiquement, pour une durée identique à celle de la Période d'Abonnement en cours et aux mêmes conditions, sauf modification de ces conditions à l'initiative de SHADOW. Il est entendu que les délais mentionnés ci-dessus s'entendent de la réception de la demande par SHADOW, et non de l'envoi de la demande.

Prix de l'abonnement

Le prix des Services est le prix indiqué au Client dans le cadre de sa souscription au Service ou dans le dans le bon de commande récapitulant l'offre choisie par le Client et la tarification correspondante (le « Bon de Commande ». Lors de la souscription au Service, le Client pourra se voir appliquer des frais de service dont le montant sera communiqué avant tout engagement.

Au cas où SHADOW souhaiterait modifier le prix des Services, il en avertirait le Client, avec un préavis raisonnable avant la date d'entrée en vigueur de la modification tarifaire. Le Client sera alors tenu de consentir aux nouvelles conditions tarifaires s'il entend poursuivre son contrat après la date d'entrée en vigueur de ces nouvelles conditions. Ce consentement pourra notamment être exprimé et prouvé par le biais d'un pop-up présenté au Client lors de sa première connexion suivant adoption par SHADOW des nouvelles conditions tarifaires, contenant une description de ces nouvelles conditions. Le Client qui n'aurait pas consenti aux nouvelles conditions tarifaires à leur date d'entrée en vigueur verra, au choix de Shadow, son contrat (i) poursuivi aux conditions antérieures, ou (ii) automatiquement résilié au terme de la Période d'Abonnement en cours à la date d'entrée en vigueur de ces nouvelles conditions.

Dates de paiement

Le Client sera prélevé du montant de l'abonnement immédiatement à la date de sa souscription. Si l'abonnement se poursuit, les prélèvements interviendront ensuite à la prochaine échéance de la Période d'abonnement.

Paiements en ligne

Mode de règlement

Le règlement du prix des Services s'effectue en ligne, par carte bancaire, par mandat de prélèvement SEPA ou tous autres moyens indiqués sur les Sites. S'agissant de paiement par carte bancaire, la transaction est immédiatement débitée sur la carte du Client après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client. Conformément à l'article L.132-2 du

Code Monétaire et Financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client autorise SHADOW à débiter la carte bancaire du montant correspondant au prix du Service souscrit. À cette fin, le Client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien. Il communique les seize chiffres et la date d'expiration de sa carte ainsi que, le cas échéant, les numéros du cryptogramme visuel.

Il appartient au Client de s'assurer que la carte bancaire sur laquelle les prélèvements sont effectués est une carte valide, que ses conditions d'utilisation permettent un prélèvement sans intervention du titulaire au titre des Services, et que le compte en banque sur lequel les débits sont réalisés est suffisamment alimenté.

Au cas où un prélèvement serait rejeté, SHADOW en informera le Client dès que possible afin que celui-ci puisse régulariser sa situation.

SHADOW ne pourra en aucun cas être tenue responsable dans le cas où le Client procèderait au paiement des sommes dues par des moyens autres que ceux officiellement acceptés par SHADOW, étant entendu que le paiement ne serait alors pas libératoire et devrait être effectué à nouveau selon un des moyens de paiement mis à la disposition du Client à cet effet.

Suspension du compte

En cas de non-paiement, l'accès au Service sera immédiatement suspendu pour le Client concerné. Ce dernier dispose alors d'un délai de sept (7) jours pour régulariser la situation. La suppression définitive des données du Client sera effectuée à l'issue de ce délai. En outre, si l'accès du Client aux Services a été suspendu du fait d'un retard ou d'un non-paiement, quel qu'en soit la cause, la redevance d'abonnement restera due à SHADOW dans son intégralité. En cas de résiliation à l'initiative de SHADOW, consécutive à un défaut de paiement (cf. Résiliation), l'intégralité de la redevance sera immédiatement due à SHADOW, au titre de la période courant jusqu'à l'expiration de la Période d'Abonnement.

Indemnité de retard

En cas de retard de paiement ou d'échec de la tentative de prélèvement, le Client pourra être redevable d'une indemnité forfaitaire égale à cinq (5) euros ou une somme équivalente dans la monnaie en cours dans le pays de facturation. Dans le cas où le retard excèderait trente (30) jours calendaires, une indemnité de retard au taux de 10% viendrait s'ajouter à l'indemnité forfaitaire. L'indemnité de retard sera décomptée par tranche de quinze (15) jours jusqu'au complet paiement des sommes restant dues, chaque période de quinze (15) jours entamés étant due dans son intégralité. Le Client autorise SHADOW à débiter la carte bancaire ou le compte bancaire du montant correspondant à l'indemnité de retard, que ce soit de façon concomitante au paiement d'une redevance d'abonnement ou par le biais d'un prélèvement séparé, ou à utiliser tout autre moyen de paiement que le Client aura choisi pour régler ses redevances d'abonnement

Remboursement

Dans le cadre d'un remboursement par SHADOW au Client, le remboursement sera effectué si possible en utilisant le même moyen de paiement utilisé par le Client pour régler ses redevances d'abonnement. Dans le cas où le moyen de paiement du Client ne serait plus valide, le Client devra en informer SHADOW avant qu'elle ne procède au remboursement sur ce moyen de paiement. En particulier, si le Client a changé d'agence bancaire, il devra se

rapprocher de son ancienne agence bancaire afin de s'assurer que celle-ci à bien effectué le transfert sur son nouveau compte ou si elle a déposé les fonds sur un compte d'attente. Le paiement réalisé par SHADOW au crédit de la carte bancaire ou du compte en banque communiqué par le Client libérera Shadow de son obligation envers celui-ci.

Changement de formule d'abonnement ; Souscription à des options

SHADOW pourra proposer au Client la faculté de souscrire à une ou plusieurs options, ou de changer de formule d'abonnement via son Compte Client.

Sauf indication contraire donnée par SHADOW à l'occasion de la souscription des options concernées, la souscription de nouvelles options ou les changements de formule demandés par le Client prendront effet immédiatement (ou dans un délai raisonnable) et seront facturés au Client au *prorata temporis*, à partir de la date d'activation des options ou du changement de formule pour une formule supérieure jusqu'au terme de la Période d'Abonnement en cours. Ces options seront reconduites tacitement de la même manière que l'offre principale. Concernant les modalités de résiliation des options, ou de changement de formule d'abonnement pour une formule inférieure, voir Changement de formule d'abonnement ; Résiliation des options.

Les options sont facturées en sus de l'offre principale d'abonnement.

Changement de formule d'abonnement ; Résiliation des options

Sauf indication contraire donnée par SHADOW à l'occasion de la souscription des options concernées, dans le cas où le Client souhaite changer de formule d'abonnement pour une formule inférieure, ou résilier une ou plusieurs options, la modification et/ou résiliation prendra effet au premier jour suivant la prochaine échéance de sa Période d'Abonnement en cours, y compris dans l'hypothèse où le Client cesserait toute utilisation des options dès avant l'échéance de sa Période d'Abonnement en cours. À titre d'exemple, si la Date de Commencement de l'Abonnement est au 5 octobre pour un abonnement mensuel, et que le Client résilie une option au 19 octobre, le changement de formule ou la résiliation de l'option ne deviendra effectif que le 5 novembre.

Dans le cas où le Client aurait souscrit à une option ajoutant un ou plusieurs Disque(s) Supplémentaire(s), il sera de sa responsabilité de s'assurer qu'à la date de prise d'effet de la résiliation d'une telle option, ou plus généralement de la résiliation de l'abonnement à Shadow®, il ait récupéré la totalité des données, incluant ses Données, contenues sur le(s) Disque(s) Supplémentaire(s). SHADOW pourra supprimer sans délai et de manière permanente les données qui se trouveraient sur le(s) Disque(s) Supplémentaire(s)auquel le Client aurait renoncé, à compter de la date de prise d'effet de la résiliation de l'option concernée ou de la résiliation de l'abonnement à Shadow®.

Logiciels

Certains Services permettent au Client de télécharger des Logiciels. Ces Logiciels peuvent notamment permettre au Client d'accéder à son ordinateur personnel distant Shadow® depuis des Terminaux Tiers. Ces Logiciels peuvent être automatiquement mis à jour.

Les Logiciels sont concédés sous licence, et non vendus. Sous réserve du respect des présentes Conditions Shadow Business Solutions, SHADOW accorde au Client une licence personnelle, limitée, non-exclusive, non transférable, non sous-licenciable, et révocable d'utilisation des Logiciels, partout dans le monde, sur les seuls terminaux compatibles appartenant au Client, et dans le seul but de permettre à celui-ci d'accéder aux Services. La licence est octroyée au Client pendant toute la durée de son abonnement aux Services, et sera automatiquement révoquée au terme de celui-ci, quel que soit la cause de rupture du contrat.

Cette licence d'utilisation inclut le droit d'installer et d'utiliser une copie des Logiciels par dispositif.

Tous les droits sur les Logiciels qui ne sont pas expressément concédés par SHADOW ou par les tiers titulaires des droits dans les présentes Conditions leurs restent réservés. Le Client n'est pas autorisé à (i) contourner ou passer outre les mesures de protection technologique incluses dans ou relatives aux Logiciels; (ii) désassembler, décompiler, déchiffrer, pénétrer illégalement, émuler, exploiter ou reconstituer la logique des Logiciels, excepté dans la mesure où la règlementation sur les droits d'auteur l'autoriserait expressément ; (iii) séparer les composants des Logiciels pour les utiliser sur des dispositifs différents ; (iv) publier, copier, céder, louer, vendre, exporter, importer, distribuer ou prêter les Logiciels; (v) transférer les Logiciels, les licences des Logiciels ou tout droit d'accès ou d'utilisation des Logiciels; et (vi) utiliser les Logiciels d'une manière non autorisée susceptible d'interférer avec l'utilisation des Services par des tiers.

Dans la mesure où certains composants des Logiciels seraient offerts sous licence Open Source, SHADOW mettra ladite licence à disposition du Client. Les termes de cette licence peuvent l'emporter expressément sur certaines des présentes Conditions Shadow Business Solutions.

Par ailleurs le téléchargement et l'utilisation des Logiciels pourra faire l'objet de licences spécifiques, dont l'acceptation sera une condition de ce téléchargement ou de cette utilisation.

Les Clients qui souhaitent accéder à leur ordinateur distant depuis un Terminal Tiers sont invités à s'assurer auprès de SHADOW qu'il existe un Logiciel le permettant. SHADOW prévoit de poursuivre le développement des Logiciels nécessaires afin d'assurer un accès à Shadow® depuis le plus grand nombre possible de Terminaux Tiers, mais ne peut garantir qu'un Logiciel existe pour chacun d'entre eux.

Périphériques

L'ordinateur distant Shadow® peut être associé à la plupart des périphériques informatiques usuels (imprimante, manette de jeu, etc.), sous réserve de respecter les conditions d'utilisation du système d'exploitation installé sur la machine.

Cependant, le Client est invité à s'assurer auprès de SHADOW que ses périphériques sont compatibles avec le Service et/ou les Terminaux Tiers que le Client souhaite utiliser. SHADOW prévoit de poursuivre les développements informatiques requis afin d'assurer la compatibilité du Service avec un nombre de périphériques aussi élevé que possible, mais ne peut garantir une telle compatibilité pour l'ensemble des périphériques existants. En particulier, la performance de certains périphériques pourrait être affectée au cas où la connexion internet du Client, notamment sa bande passante, soit insuffisante pour en assurer l'utilisation dans les meilleures conditions.

À cet égard, le Client est invité à faire connaitre à SHADOW toute anomalie qu'il aurait observée dans le fonctionnement de ses périphériques, en adressant un message au service Support de SHADOW, par l'intermédiaire du Compte Client.

Serveurs

SHADOW pourra utiliser, pour assurer le fonctionnement des Services, les équipements ou prestataires qu'elle estimera appropriés. Ces équipements et prestataires pourront évoluer avec le temps. SHADOW exerce seule le choix des équipements et prestataires qui servent à la prestation des Services. Excepté dans les cas où une évolution de ces équipements et prestataires aurait pour conséquence une exécution défectueuse des prestations prévues au titre des présentes Conditions Shadow Business Solutions, et sous réserve dans ce cas des limitations de responsabilité prévues aux présentes Conditions Shadow Business Solutions, le Client comprend et accepte qu'il ne pourra formuler aucune réclamation ni aucune exigence à l'égard des choix de SHADOW relatifs à ces équipements et prestataires.

SHADOW pourra proposer des abonnements et/ou des options payantes donnant accès à des configurations différenciées, ou mettre en œuvre des mécanismes d'allocation optimisée des ressources de calcul des serveurs en fonction de l'usage des Clients. Ainsi, au cas où un Client lancerait depuis Shadow® des programmes et applications ne nécessitant pas les ressources matérielles auxquelles il aura souscrit, Shadow pourra utiliser des ressources moins performantes, dès lors que l'expérience du Client n'en sera pas altérée.

Afin d'assurer une allocation optimale de ses ressources informatiques, Shadow® fonctionne avec un mécanisme d'extinction et/ou de mise en veille automatique de l'ordinateur distant. SHADOW n'est pas responsable des pertes de données que peuvent entraîner une mise en veille ou une extinction, le Client ayant été prévenu au préalable avant chaque mise en veille ou extinction de son Shadow®.

Option Always On

Le Client a toutefois la possibilité de souscrire à l'option payante « Always On », via l'interface directement, laquelle désactive le mécanisme d'extinction et/ou de mise en veille automatique, garantissant ainsi une disponibilité continue du Service.

En cas de défaut de paiement par le Client des sommes dues au titre de cette option, SHADOW se réserve le droit de résilier l'abonnement du Client après en avoir informé l'Utilisateur par tous moyens.

Une interruption de la VM est possible dans certains cas :

- de maintenance par Shadow, préalablement notifiée dans un délai de cinq (5) jours ouvrés, à l'Utilisateur conformément aux présentes Conditions
- d'incident ou d'interruption de service relevant d'un cas de force majeure au sens de l'article "Force majeure" des présentes Conditions ;
- d'atteinte, de perturbation, de mise à jour automatique du service imputable au Client ou à un tiers. (Ex: mise à jour automatique Windows)

Le Client demeure seul responsable de la gestion, de la sécurisation et de l'exploitation des données et applications hébergées sur le Service, ainsi SHADOW, ne pourra être

tenue responsable des éventuelles conséquences liées à l'utilisation continue du Service dans le cadre de l'option Always On.

L'offre n'est pas applicable à l'offre Essential.

Cette clause est intégralement soumise aux autres dispositions des présentes Conditions, notamment celles relatives à la responsabilité et aux modalités de résiliation.

Capacité de stockage

Il est indiqué au Client, au stade de sa souscription, la capacité initiale du disque de stockage qui lui est réservée au sein de l'infrastructure Cloud de SHADOW au titre de son abonnement. Cette capacité initiale compose son disque de stockage principal (le « Disque Principal »).

SHADOW pourra proposer au Client d'augmenter cette capacité par des abonnements différenciés ou par un système d'options payantes, pouvant notamment consister en l'adjonction de capacité(s) supplémentaire(s) via un ou plusieurs disque(s) de stockage supplémentaire(s) (le(s) « Disque(s) Supplémentaire(s) »).

Système d'exploitation

Sauf indication contraire, le Service Shadow® fonctionne sous le système d'exploitation (OS) Windows Server proposé par SHADOW, ou sous un système d'exploitation installé par le client (BYOL).

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer de la conformité de son utilisation du système d'exploitation aux termes et conditions de la licence d'utilisation dudit système d'exploitation, notamment s'agissant de toute installation et utilisation pour les besoins de Shadow d'un OS souscrit par ses soins (BYOL). Le Client garantit SHADOW contre tout recours à cet égard.

En tout état de cause, en souscrivant un abonnement à Shadow® le Client n'acquiert aucun droit d'utilisation sur le système d'exploitation de son ordinateur distant, qui perdurerait postérieurement à la résiliation de son abonnement.

Accès à Internet

L'accès aux Services, depuis les Terminaux Tiers, suppose que le Client dispose, pour chacun des lieux où il prévoit d'utiliser Shadow, d'une connexion Internet en état de fonctionnement. Cette connexion n'est pas comprise parmi les Services offerts par SHADOW et il appartient au Client d'en assumer l'installation et le coût. En outre, la qualité des Services dépend de la qualité de cette connexion (notamment en termes de stabilité, de débit, de bande passante, de temps de réponse, etc.).

Il appartient au Client de s'assurer de la qualité de sa connexion Internet avant de souscrire un abonnement aux Services. En particulier, s'agissant d'une utilisation des Services pour des

besoins exigeant en bandes passantes, le Client est informé qu'il est possible qu'une connexion ADSL, ou de qualité moindre ne permette pas un usage optimal des Services.

SHADOW ne pourra être tenue pour responsable des interruptions ou altérations de l'accès à ses Services qui pourraient résulter de l'interruption ou de l'altération de l'accès à Internet du Client. Il ne sera accordé aucun dédommagement au Client dont l'accès aux Services aura été interrompu ou altéré en raison d'un défaut d'accès à Internet. A ce titre le Client déclare avoir connaissance du fait que la qualité des Services est conditionnée par la connectivité et la latence. Le Client est donc responsable de la connectivité et de la zone géographique à partir de laquelle il utilise les Services.

SHADOW ne garantit une expérience utilisateur de qualité que dans les zones géographiques où sont commercialisés les Services. Chaque Client est rattaché au Datacenter le plus proche de l'adresse renseignée au moment de la souscription.

Par conséquent SHADOW ne saurait être tenu responsable de la qualité des Services (i) du fait des conditions de connectivité et (ii) du lieu choisi par le Client lorsqu'il est non conforme aux renseignements donnés lors de la souscription. Par ailleurs, le Client est informé que l'utilisation des Services est susceptible de provoquer la transmission de quantités importantes de données. SHADOW ne supportera pas les frais supplémentaires qui pourraient être facturés au Client au titre de la transmission de ces données.

Enfin, le Client est informé que pour un fonctionnement optimal des Services, il est fortement recommandé de connecter le Terminaux Tiers à l'installation Internet locale par utilisation d'un câble Ethernet. L'utilisation de dispositifs de courants porteurs en ligne (CPL) n'est pas recommandée.

Identifiants et codes confidentiels

L'accès aux Services requiert de la part du Client la création d'un ou plusieurs comptes personnels, qui implique la saisie d'informations et de données personnelles et la création ou l'utilisation d'identifiants d'accès personnels (le « Compte Client »).

Le Client s'engage à fournir, pour la création de son Compte Client et l'accès aux Services, des informations exactes, à jour et complètes, et à mettre à jour ces informations en cas de modification. Dans l'hypothèse où le Client fournirait des données d'inscription inexactes, périmées ou incomplètes, SHADOW serait en droit de suspendre ou de résilier son Compte Client sans préavis et de lui refuser immédiatement et pour le futur l'accès à tout ou partie des Services, sans avoir à rembourser les sommes réglées par le Client auparavant. Le Client s'engage à conserver, tout au long de son utilisation des Services, une adresse e-mail valide qui puisse servir aux échanges entre SHADOW et le Client.

Le Client est seul responsable de la garde et de l'utilisation des identifiants d'accès aux Services que SHADOW lui aura transmis ou qu'il aura choisis. Il s'engage à les conserver secrets et à ne pas les divulguer à des tiers de quelque manière que ce soit. Le Client sera responsable de toute utilisation des Services par des tiers, réalisée au moyen de ses identifiants d'accès.

En cas de perte ou de vol ou, plus généralement, de détournement des identifiants par des tiers, le Client avertira SHADOW sans délai, en adressant un message au service Support de SHADOW, par l'intermédiaire du Compte Client, en mentionnant son nom et prénom et en fournissant une preuve d'identité si nécessaire.

Code de conduite

Le bon fonctionnement des Services, incluant les espaces de publication ouverts tels que les forums ou centre d'aide, suppose que le Client en fasse un usage responsable et raisonnable. En particulier, le droit d'accès à un ordinateur distant Shadow® offert par SHADOW, ainsi qu'à tout autre Service de la gamme Shadow Business Solutions est un droit réservé exclusivement au Client, pour son seul usage et dans le cadre strict des règles d'utilisation spécifiques au Service concerné, à l'exclusion notamment de toute activité de commercialisation ou revente du Service à des tiers.

Aussi est-il interdit au Client d'utiliser les Services de façon abusive, ou d'aider une tierce personne à le faire, et notamment, dans le cadre de son utilisation des Services :

- d'enfreindre toute loi ou tout règlement applicable ou toute charte d'usage ou déontologique, nationale ou internationale, de quelque manière que ce soit, notamment en stockant, en publiant ou en partageant des contenus frauduleux, diffamatoires ou trompeurs, ou visant à la provocation aux crimes et délits, à l'incitation à la haine raciale ou au suicide, à l'apologie des crimes contre l'humanité, ou comportant des éléments de pornographie enfantine, ou encore tout contenu à caractère violent ou pornographique dès lors que ledit contenu serait susceptible d'être accessible aux mineurs ;

- de porter atteinte à la vie privée ou aux droits des tiers, notamment par la reproduction, la représentation, la mise à disposition ou la communication au public de données, d'images ou de sons pouvant constituer une diffamation, une injure, un dénigrement ou portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou par la diffusion de bien matériel ou immatériel protégé par un droit de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou industrielle pouvant constituer une contrefaçon ;

- de procéder à des intrusions ou tentatives d'intrusion dans des systèmes informatisés tiers ou "hacking", héberger des services agressifs de type *botnets*, propager des virus, des vers, des logiciels espions, des bombes à retardement, des attaques (de type DDoS, DoS, scanning, spamming, brute force, etc.), ou tous autres programmes informatiques ayant pour objet ou effet de restreindre, de perturber ou d'altérer le bon fonctionnement de tous équipements ou programmes informatiques ;

- de sonder, analyser ou tester la vulnérabilité de tout système informatisé ou de tout réseau (par exemple en réalisant des tests dits de « *pentesting* »), à moins que cela ne soit fait en conformité avec un programme de recherche de vulnérabilité et de détection des failles (dit « *Bug Bounty* ») expressément autorisé par SHADOW ; d'enfreindre, contourner ou forcer d'une quelconque manière toute mesure de sécurité ou d'authentification ;

- d'accéder à, utiliser ou modifier des zones ou parties non publiques, ou des zones ou parties partagées, de tout système informatisé ou réseau, ou de tout service, incluant les Services, auxquelles le Client n'est pas invité à accéder ;

- de perturber ou interrompre l'accès d'un tiers ou d'un autre Client, d'un hôte ou d'un réseau, y compris, en autres moyens, par l'envoi d'un virus, par surcharge, par inondation de données, par envoi de spams, ou par l'envoi d'un nombre important d'emails ou de requêtes, à destination de toute partie des Services ou de toute partie des services de tiers ;

- de consulter ou tenter de consulter les comptes donnant accès aux Services autres que celui du Client, y effectuer des actions ou en créer par un biais autre que nos interfaces publiques mises à disposition à cet effet (par exemple, création de comptes en masse ou mise en œuvre de techniques dites de « *scraping* ») ;

- de procéder au minage de crypto-monnaies ou d'utiliser la puissance de calcul du Shadow® afin de casser des clés de cryptage ;

- d'envoyer des communications, promotions ou publicités non sollicitées, ou des spams, ou des informations modifiées, trompeuses ou fausses d'identification de la source, y compris via des méthodes d'usurpation ou des méthodes dites de « *phishing* », et généralement d'usurper l'identité d'une personne quelle qu'elle soit ;

- de re-commercialiser les Services d'une quelconque manière, directement ou indirectement, ou plus généralement, sauf autorisation préalable de SHADOW, d'utiliser l'ordinateur distant mis à disposition par SHADOW dans le cadre de prestations commerciales, ou encore d'une manière telle qu'elle ait a pour objet ou pour effet la mise à la disposition de tout ou partie des Services à des tiers, à titre gratuit ou onéreux ; ou encore, sauf autorisation expresse propre au Service concernée, d'utiliser Shadow® comme serveur ou avec des logiciels ayant une fonction de serveur ;

- de perturber ou tenter de perturber d'une quelconque manière le bon fonctionnement des Services, et notamment de désactiver, altérer, enfreindre ou contourner, ou tenter de désactiver, altérer, enfreindre ou contourner, d'une quelconque manière, tout dispositif ou toute fonctionnalité des Services, notamment tout dispositif de sécurité ou d'authentification, toute restriction d'accès, toute limite de stockage, ou tout mécanisme de mise en veille ou extinction, ou de fournir à SHADOW des informations fausses ou inexactes, ou encore d'accéder à, modifier ou utiliser des zones ou des parties non publiques des Services ou des zones partagées des Services auxquelles vous n'êtes pas invité à accéder ;

- de pirater, copier ou rétro-compiler tout code ou équipement de SHADOW, en ce compris les Logiciels, ou plus généralement d'entreprendre toute action qui soit préjudiciable à SHADOW ;

- de sonder, analyser ou tester la vulnérabilité de tout système ou réseau.

Il est entendu que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Les lois et règlements applicables peuvent s'entendre notamment comme étant ceux applicables à la localisation géographique des serveurs, ceux applicable à la localisation géographique du Client lors qu'il fait usage des Services, ainsi que ceux du pays dans lequel le Client a souscrit aux Services.

SHADOW se réserve, en particulier, le droit de suspendre ou mettre fin à toute utilisation des Services qui perturberait le bon fonctionnement des équipements informatiques de SHADOW ou le bon fonctionnement général des Services, ou en cas d'utilisation des Services contraire au code de conduite.

S'agissant du service d'accès à une station de travail distante Shadow, l'usage raisonnable s'entend d'un usage analogue à celui d'une machine de travail local, par les salariés du Client (ou par les enseignants, élèves ou étudiants du Client, s'agissant d'une offre de type Education), et au cours de leurs heures de travail ou de cours normales. Des usages intensifs réguliers ou sur des plages horaires plus étendues pourront faire l'objet de Services expressément dédiés à de tels usages. Il est entendu que le Client est pleinement responsable

de l'utilisation du Service par ses salariés, élèves ou étudiants, et qu'il se porte fort du respect par ceux-ci des présentes Conditions.

En outre, SHADOW se réserve le droit de surveiller, modérer et/ou de supprimer tout contenu posté sur les Sites et sur les espaces de publication ouverts tels que les forums ou centre d'aide. Cependant, SHADOW ne sera en aucun cas responsable des contenus posté par les Clients et n'a aucune obligation d'effectuer une telle surveillance, modération et/ou suppression. SHADOW se réserve le droit de refuser de publier, modifier ou supprimer du contenu pour quelque raison que ce soit. De plus, dans le cas où SHADOW accepterait de publier, modifier ou supprimer du contenu, elle ne sera pas responsable des échecs et/ou des retards vis-à-vis de cette procédure. Si le Client publie du contenu sur les espaces de publication ouverts, il accorde à SHADOW une licence à titre gratuit, transférable et sous-licenciable, d'utiliser, de reproduire, de modifier, d'adapter, de publier, de traduire, de créer une œuvre dérivée, de distribuer et d'afficher ce contenu dans le monde entier, pour une durée de dix (10) ans.

Services et applications tierces

Les Services peuvent intégrer des logiciels, applications, sites web et services de tiers (les « Applications Tierces »), ou offrir au Client la faculté d'acquérir ou de souscrire des Applications Tierces. Ces Applications Tierces peuvent avoir leurs propres conditions générales d'utilisation et politiques de confidentialité, lesquelles régiront alors l'utilisation de ces Applications Tierces. SHADOW n'encourra aucune responsabilité au titre de ces Applications Tierces, non plus qu'au titre des biens ou services que le Client pourrait acquérir ou souscrire au moyen de son ordinateur distant. Le Client déclare avoir parfaitement connaissance que les Applications Tierces qu'il sera amené à installer peuvent ne pas être utilisé sur une machine virtuelle tel que proposées par SHADOW. A ce titre le Client s'assure que les Applications Tierces qu'ils souhaite installer sont bien compatibles avec le Service.

Données et contenus du Client

Dans le cadre de son utilisation des Services, le Client est amené à transmettre à SHADOW, ou au sein des serveurs opérés par SHADOW ou pour son compte, certains fichiers, contenus, e-mails, contacts, etc. (ci-après les « Données »). Ces Données appartiennent au Client et en aucune manière à SHADOW. Aux termes des présentes Conditions Shadow Business Solutions, le Client consent à SHADOW, sur ces Données, les seuls droits d'utilisation qui sont requis pour le bon fonctionnement des Services souscrits par le Client. À l'exception de ces droits d'utilisation limités, les présentes Conditions Shadow Business Solutions n'accordent à SHADOW aucun droit sur les Données.

Les droits limités concédés à SHADOW comprennent en particulier le droit d'héberger, sauvegarder et partager les Données, dans le cadre du fonctionnement normal de l'ordinateur distant du Client, et celui d'analyser les Données en vue de leur encodage, décodage et transmission.

Certains Services pourront permettre au Client de partager ses Données avec des tiers. Un tel partage relève de la seule responsabilité du Client. À cet égard, SHADOW appelle le Client à la plus grande prudence quant au choix des Données qu'il choisit de partager, et aux personnes avec lesquelles il les partage.

Il appartient par ailleurs au Client de prendre toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde et à la protection de ses Données, notamment contre la contamination par

d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet. Il est également de la responsabilité du Client de procéder à des sauvegardes régulières de ses données, incluant les Données, sur un support extérieur aux Services et par tous moyens à la convenance du Client (par exemple à l'aide d'un disque dur externe ou d'un service de stockage dans le cloud).

En cas de résiliation de l'abonnement du Client, SHADOW supprimera de manière permanente les données concernées au jour de la prise d'effet de la résiliation, incluant ses Données, qui ne seront donc plus accessibles pour le Client. Il est de la responsabilité du Client de s'assurer qu'à la date de prise d'effet de la résiliation de l'abonnement du Client, il ait récupéré la totalité de ses données, incluant ses Données.

Données personnelles

Outre les Données enregistrées dans l'ordinateur distant du Client, SHADOW est amenée à recueillir certaines données personnelles du Client.

Le traitement des données personnelles du Client par SHADOW est indiqué dans notre Politique de Confidentialité mise en ligne sur les Sites. Par son acceptation des présentes Conditions Shadow Business Solutions, le Client adhère également à la Politique de Confidentialité dans toutes ses dispositions.

Les données personnelles que le Client transmet à/sur son ordinateur distant Shadow® le sont sous sa propre responsabilité. Le Client est le gardien de ces données et il est son propre responsable des traitements. Le Client est seul à décider quelles données il décide de transmettre à son ordinateur distant, et ce qu'il en fait une fois transférées sur son ordinateur. Notamment, si le Client décide de transférer des données personnelles sur son ordinateur distant Shadow® et de les utiliser sur des sites Internet ou des logiciels ou applications tiers, il sera seul responsable, à l'exception éventuelle des tiers à qui il a communiqué ces informations. En aucun cas SHADOW ne pourra être tenu pour responsable, ni être considéré comme un responsable du traitement de telles données, ni être considéré comme ayant transmis ces données hors de l'Union Européenne.

Disponibilité du Service

SHADOW s'efforcera d'assurer un accès permanent aux Services. Cependant à titre exceptionnel, SHADOW pourra suspendre l'accès à tout ou partie des Services, notamment à des fins de maintenance ou de mise à jour, ainsi que pour des raisons visant à améliorer les Services délivrés au Client.

En dehors des cas justifiés par l'urgence ou de force majeure, SHADOW préviendra le Client avant une telle suspension, sur son Site ou par tous autres moyens utiles.

En cas d'interruption totale des Services pendant plus de 24h, le Client pourra obtenir de la part de SHADOW le remboursement de l'abonnement au *prorata temporis* du défaut d'accès aux Services, et pourra également bénéficier d'un crédit du même montant sur sa facture suivante, à moins que l'interruption ne résulte d'un cas de force majeure, du fait d'un tiers irrésistible et imprévisible, ou d'une faute du Client. En outre, compte tenu de la nature du réseau Internet, le Client reconnaît et accepte que SHADOW ne puisse être tenue pour responsable de toutes interruptions ou altérations de l'accès aux Services qui pourraient résulter du réseau lui-même, ou des moyens de connexion utilisés par le Client.

Licence d'utilisation des Sites

SHADOW accorde au Client, sous réserve du respect des présentes Conditions Shadow Business Solutions, une licence limitée, non-exclusive, non transférable, non sous-licenciable et révocable pour les simples accès, navigation et utilisation privée, personnelle des Sites.

SHADOW autorise, à titre non exclusif et révocable, la création de liens hypertextes pointant vers la page d'accueil des Sites à condition que ce lien ne présente pas de caractère mensonger, péjoratif ou trompeur à l'égard de SHADOW ou de ses Services, ou plus généralement ne soit pas susceptible de causer à SHADOW un préjudice quelconque.

La reproduction de tous documents publiés sur les Sites est seulement autorisée aux fins exclusives d'information, pour un usage strictement personnel et privé, toute utilisation commerciale étant strictement interdite

Propriété intellectuelle

Les Sites et les Logiciels (ensemble les « Actifs de Propriété Intellectuelle ») constituent des œuvres de l'esprit protégées par les dispositions du droit français et international de la propriété intellectuelle, dans le monde entier.

Les Actifs de Propriété Intellectuelle et l'ensemble des éléments qui les composent (tels que les marques, logos, photographies, ouvrages, textes, documents, descriptions, slogans, noms de domaine, brevets, savoir-faire, logiciels, code source, applications, interface Client, bases de données, dessins, dessins et modèles, designs, œuvres, images, graphismes, illustrations, téléchargements numériques, séquences animées et sonores ou non, ainsi que toutes autres œuvres de l'esprit intégrées dans les Actifs de Propriété Intellectuelle) sont la propriété exclusive de SHADOW ou de tiers ayant autorisé SHADOW à les utiliser. Ces éléments, pris ensemble ou séparément, sont protégés par le droit national et international de la propriété intellectuelle, dans le monde entier. Les marques figurant sur les Actifs de Propriété Intellectuelle sont des marques déposées.

Il est précisé que l'usage accordé au Client en vertu des présentes n'implique et ne comprend, de façon expresse ou implicite, aucun transfert à son profit, de quelque nature que ce soit, d'un quelconque droit de propriété intellectuelle sur les éléments utilisés. L'ensemble des droits reste, en effet, sauf accord particulier et distinct, écrit et non-équivoque, la propriété exclusive de SHADOW ou des tiers ayant autorisé SHADOW à les utiliser.

Résiliation et suspension

Résiliation à l'initiative de SHADOW

SHADOW se réserve le droit de suspendre de plein droit et sans préavis les Services, en cas de violation par le Client de ses obligations légales ou des présentes Conditions Shadow Business Solutions, notamment en cas de violation du Code de conduite. SHADOW se réserve en outre la faculté de suspendre les en cas de retard de paiement.

Une fois le Service suspendu et après une mise en demeure adressée au Client par courrier électronique et restée sans effet pendant sept (7) jours, SHADOW sera en droit de résilier l'abonnement du Client, par courrier électronique.

Par exception, en cas de violation grave par le Client de ses obligations légales ou des présentes Conditions Shadow Business Solutions, notamment en cas de violation grave du Code de conduite, SHADOW se réserve le droit de résilier de plein droit et sans préavis les

Services. La gravité de la violation est déterminée par SHADOW à son entière discrétion, et peut notamment découler de la répétition de la violation, du nombre de violations, de l'effet de la violation sur le bon fonctionnement des équipements informatiques de SHADOW ou sur le bon fonctionnement général des Services, ou encore de la responsabilité portée par SHADOW du fait de la violation du Client.

En cas de résiliation à l'initiative de SHADOW, consécutive à un défaut de paiement, ou à une violation par le Client de ses obligations légales ou des présentes Conditions Shadow Business Solutions, et notamment du Code de conduite, le Client sera redevable envers SHADOW, immédiatement à la date de résiliation, de l'ensemble des redevances dues au titre de la période restant à courir de la Période d'Abonnement en cours. Ce montant pourra être recouvré par SHADOW selon la méthode de paiement utilisée pour le règlement des factures d'abonnement du Client, ou par tout autre moyen.

Résiliation à l'initiative du Client

Le Client pourra mettre fin à son abonnement aux Services à tout moment, par tout autre moyen mis à la disposition du Client à cet effet, notamment dans son Compte Client ou par message adressé au service Support. Dans ce cas, le Service et les paiements y afférents se poursuivront jusqu'au dernier jour de la Période d'Abonnement en cours, et cesseront immédiatement une fois ce terme échu, sous réserve, le cas échéant, du délai offert au Client pour le téléchargement des données enregistrées sur le Disque Principal de son ordinateur distant, incluant ses Données. Ainsi, à moins qu'une disposition légale impérative ne prévoie le contraire, SHADOW ne procèdera à aucun remboursement suite à la résiliation des Services.

Afin d'identifier et d'authentifier les résiliations reçues, toute demande de résiliation doit préciser au minimum les noms, prénoms, et l'identifiant abonné du Client.

Conséquence d'une résiliation

En cas de résiliation à l'initiative de SHADOW pour violation du Code de conduite ou pour défaut de paiement, les données enregistrées sur tous les disques de stockage de l'ordinateur distant (Disque Principal et Disque(s) Supplémentaire(s) le cas échéant), incluant les Données, seront intégralement supprimées sans délai.

Le Client prend acte de ce que la résiliation du Service engendrera la perte irréversible de l'intégralité des données du Client enregistrées sur le Disque Principal et sur le(s) Disque(s) Supplémentaire(s) de son ordinateur distant, incluant ses Données.

Par ailleurs, sauf indication contraire lors de la souscription d'une option, toute résiliation des Services fera perdre au Client le bénéfice des options qu'il avait souscrites en lien avec les Services résiliés et qui seront résiliées de fait à la même date que l'abonnement principal.

Dans la mesure où le Client viendrait à resouscrire un abonnement aux Services, même dans le cas où il procèderait à la nouvelle souscription depuis le même Compte Client, il ne pourra pas bénéficier de la restauration de ses données, et accèdera à une machine vierge. Le Client ne pourra également pas prétendre à souscrire aux options auxquelles il avait précédemment accès si celles-ci ne sont pas ou plus commercialisées.

Lieu de prestation des Services

Les Services sont disponibles uniquement dans les pays mentionnés sur les Sites.

L'accès à l'ordinateur distant Shadow® est possible partout dans le monde, sous réserve de disposer d'un Terminal Tiers connecté à Internet. Toutefois, l'éloignement entre le Client et les data-centres de SHADOW, dans lesquels sont situés les serveurs, est susceptible d'altérer la qualité des Services, en raison notamment de la latence supplémentaire requise pour la transmission de données entre les terminaux du Client et le serveur.

Dans le cas où le Client résiderait hors d'un pays dans lequel Shadow® est officiellement commercialisé, SHADOW ne supportera aucune responsabilité quant au bon fonctionnement du Shadow®. En outre, SHADOW se réserve le droit de suspendre ou de résilier de plein droit l'abonnement du Client.

Responsabilité

SHADOW est responsable de plein droit de la bonne exécution de ses obligations contractuelles. SHADOW assurera la disponibilité, la sécurité et l'intégrité des Services au mieux de ses capacités. Le Client reconnaît toutefois que la responsabilité de SHADOW en matière de disponibilité, de sécurité et d'intégrité des Services s'entend comme une obligation de moyens.

En dehors des garanties légales, dont bénéficie le Client, les Services sont fournis « en l'état », « avec toutes leurs imperfections », « tels que disponible » et sans garantie quant à leur bon fonctionnement ou leur adéquation aux besoins du Client, même dans le cas où ce dernier aurait communiqué ses besoins à SHADOW antérieurement à l'acceptation des Conditions Shadow Business Solutions.

Le Client reconnaît et accepte que les systèmes informatiques et de télécommunication ne sont pas exempts de défauts et que des interruptions des Services peuvent survenir occasionnellement. SHADOW ne garantit pas que les Services manière ininterrompue, régulière, sécurisée ou exempte d'erreurs.

Ainsi, à moins qu'une disposition légale impérative ne prévoie le contraire, SHADOW ne sera pas responsable (a) des dommages indirects, spéciaux, accessoires ou punitifs, ni (b) de la privation d'utilisation, de la perte de Données, de l'interruption d'activité ou d'un manque à gagner. Il est de la responsabilité du Client de procéder à des sauvegardes régulières de ses données, incluant les Données, sur un support extérieur aux Services et par tous moyens à la convenance du Client (par exemple à l'aide d'un disque dur externe ou d'un service de stockage dans le cloud).

La responsabilité de SHADOW ne saurait par ailleurs être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations est imputable, soit au Client (utilisation non conforme aux consignes communiquées par SHADOW ou aux présentes Conditions Shadow Business Solutions), soit au fait imprévisible et irrésistible d'un tiers (en ce compris tout contractant de SHADOW), soit à un cas de Force Majeure.

Ainsi ni SHADOW ni le Client ne sera tenu pour responsable, ou considéré comme ayant manqué à ses obligations, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de Force Majeure ou un cas fortuit habituellement reconnu par la jurisprudence.

Compte tenu de la nature du réseau Internet, le Client reconnaît et accepte que SHADOW ne puisse être tenue pour responsable de toutes interruptions ou altérations de l'accès aux

Services qui pourraient résulter du réseau lui-même, ou des moyens de connexion utilisés par le Client.

En outre, dans l'hypothèse où le Client, la responsabilité de SHADOW ne pourrait en aucun cas être retenue au-delà du montant des règlements effectués par le Client à SHADOW au titre de la Période d'abonnement ou des deux derniers mois en cas d'abonnement mensuel, sauf en cas de faute lourde de SHADOW. SHADOW ne pourra, par ailleurs, voir sa responsabilité engagée pour tout préjudice, quel qu'il soit, correspondant à des pertes commerciales, pertes de données, pertes de bénéfices ou tout autre dommage indirect ou qui n'était pas prévisible au moment de l'utilisation des Sites ou de la souscription du Client aux Services.

Il est rappelé que le Client est seul responsable de l'usage qui pourrait être fait de son Compte Client et de ses accès sécurisés aux Sites et à son ordinateur distant Shadow®. Le Client effectue l'installation des Services, y compris des équipements y afférents, sous sa propre responsabilité. Il est seul responsable de tout préjudice causé à SHADOW ou à des tiers du fait de son utilisation des Services. Il appartient au Client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des éventuels virus, vers, circulant sur le réseau Internet ou de piratage venant de l'Internet et de procéder à des sauvegardes régulières.

SHADOW n'exerçant aucun contrôle sur la nature des contenus et des activités du Client, et plus particulièrement de leur licéité, le Client est seul responsable de l'utilisation qu'il fait de son ordinateur distant et des contenus et données qu'il stocke sur son ordinateur Shadow®. SHADOW ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des activités ou des contenus et données du Client.

Force Majeure

SHADOW ne sera pas responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de survenance d'un cas de Force Majeure, défini comme tout évènement imprévisible, irrésistible et résultant de circonstances extérieures aux Parties, notamment la guerre, l'émeute, le blocage des moyens de transport et des réseaux de télécommunication, les conflits sociaux, les catastrophes naturelles, les dispositions d'ordre législatif ou règlementaire apportant des restrictions à l'objet des présentes, les actes de malveillance, ainsi que les cas habituellement retenus par la jurisprudence, rendant impossible l'exécution normale des présentes Conditions Shadow Business Solutions.

Si, par suite d'un cas de Force Majeure, SHADOW était conduite à interrompre ses prestations, l'exécution des présentes Conditions Shadow Business Solutions serait suspendue pendant le temps où SHADOW serait dans l'impossibilité d'assurer ses obligations.

Convention de preuve

Pour les besoins des présentes Conditions Shadow Business Solutions, les Parties conviennent que l'écrit sous forme électronique est admis comme support probant au même titre que l'écrit sur support papier, tel que prévu par l'article 1366 du Code civil. Les Parties conviennent de conserver les enregistrements informatiques et les copies papier des messages ou commandes qu'elles s'échangent pour l'exécution du présent contrat de telle manière qu'ils puissent constituer des copies fidèles et durables au sens de l'article 1379 du Code civil.

En application des articles 1363 et suivants du Code civil, les informations délivrées par les Sites font foi entre les Parties. Les éléments tels que le moment de la réception ou de l'émission de la souscription des Services, ainsi que la qualité des données reçues feront foi par priorité telles que figurant sur les systèmes d'information de SHADOW, ou telles qu'authentifiées par les procédures informatisées de SHADOW, sauf pour le Client à en apporter la preuve contraire. La portée de la preuve des informations délivrées par les systèmes informatiques de SHADOW est celle qui est accordée à un original au sens d'un document écrit papier.

Modification des Conditions

SHADOW pourra être amenée à apporter des modifications aux présentes Conditions Shadow Business Solutions.

Dans le cas où les modifications des présentes Conditions Shadow Business Solutions sont réalisées afin de refléter (a) des changements législatifs, (b) de nouvelles exigences réglementaires, ou (c) des changements apportés aux Services n'impactant pas négativement les droits du Client ou les Services auxquels il a souscrit, les modifications apportées par SHADOW prendront effet à la date indiquée sur la notification portant sur ces changements, ou immédiatement en l'absence d'indication de date.

Dans le cas où les modifications des présentes Conditions Shadow Business Solutions sont réalisées afin de refléter des changements apportés aux Services impactant négativement les droits du Client ou les Services auxquels il a souscrit, le Client pourra être invité à accepter les Conditions Shadow Business Solutions modifiées. À défaut d'acceptation des conditions modifiées, le Client sera libre de résilier son abonnement pendant une période de trente (30) jours suivant la notification portant sur ces changements, cette résiliation prenant effet à la prochaine échéance de sa Période d'Abonnement en cours. Dans l'hypothèse où le Client n'aurait pas résilié son abonnement dans un délai de trente (30) jours suivant la réception de la notification, les Conditions Shadow Business Solutions modifiées prendront effet à la date indiquée sur la notification portant sur ces changements, et au plus tôt trente (30) jours après ladite notification.

Communications

Sauf disposition particulière des présentes Conditions Shadow Business Solutions, le Client est invité à communiquer avec SHADOW en adressant un message au service Support de SHADOW, par l'intermédiaire du Compte Client.

SHADOW pourra communiquer avec le Client par tout moyen utile, et notamment par courrier électronique ou sms envoyé aux coordonnées renseignées par le Client au sein de son Compte Client, par le biais de l'ordinateur distant Shadow® du Client, ou encore par le biais des Sites.

Divers

Toute tolérance, facilité ou renonciation relative aux clauses et conditions énoncées aux présentes, qu'elle qu'en soit la fréquence et la durée, ne pourra en aucun cas être considérée comme apportant une modification ou une suppression des clauses, ni comme étant génératrice d'un droit quelconque, l'une ou l'autre des Parties pouvant toujours y mettre fin.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées nulles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En tout état de cause, les Parties conviennent alors de remplacer la clause déclarée nulle et non valide par une clause qui se rapprochera le plus quant à son contenu de la clause initialement arrêtée et de la volonté des Parties.

En cas de divergence d'interprétation entre l'un quelconque des titres et les dispositions des clauses qu'il représente, les titres seront déclarés inexistants.

Droit applicable ; litiges

Les présentes Conditions Shadow Business Solutions sont régies par le droit français. Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Shadow Business Solutions, avant toute saisine des tribunaux compétents.

En l'absence de règlement à l'amiable, les parties reconnaissent la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Les Conditions Shadow Business Solutions sont rédigées en langue française. Si une traduction était effectuée, seule sa version en langue française aurait valeur contractuelle.